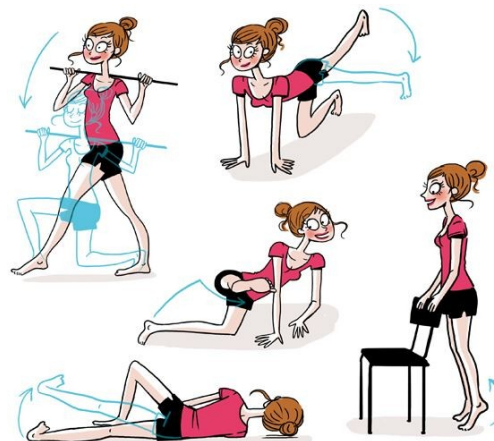




SAISON 2021/2022



Stéphanie remplacera Maud à la rentrée 2021/2022 à partir du lundi 13 septembre 2021, salle L'Éclat . Un cours d'essai est possible, **uniquement pour les nouveaux adhérents**.

Horaires :

Cours	Jour	Horaire de début	Horaire de fin
Gym tonique	Lundi	18h30	19h30
Stretching	Lundi	19h30	20h30
Gym tonique	Mercredi	18h30	19h30
Stretching	Mercredi	19h30	20h30

Tarifs:

âge de l'adhérent(e)	tarif annuel
- de 18 ans, étudiant sur présentation de la carte ou demandeur d'emploi	90,00 €
+ de 18 ans	120,00 €
Pour un couple d'adhérents	La deuxième adhésion à 90 €

Paiement:

La cotisation est fixée pour l'année entière.

Elle devra être réglée obligatoirement en trois fois pour cette année.

Tout trimestre commencé sera dû et ne sera pas remboursé en cas d'un nouvel arrêt ou d'une suspension de l'activité par la covid 19 !

Vous pouvez payer, de préférence, en espèces, par chèque (à l'ordre de ASPJ Lonrai) ou bien en chèques vacances ou tickets sport. La première échéance sera encaissée à l'inscription et les deux autres début janvier et début avril.

Certificat médical.

Vous êtes nouvel(le) adhérent(e), il nous faut absolument un certificat médical couvrant la période jusqu'au 30 juin 2022.

Si vous étiez déjà adhérent(e) l'année dernière, votre certificat médical est valable trois ans. La date de délivrance du certificat doit être postérieure au 30 juin 2019 pour couvrir entièrement l'année de gym.

- Si vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire médical, il vous suffit de nous remplir la fiche d'inscription jointe.
- S'il y a un seul « OUI » sur le questionnaire, vous devrez, comme avant, obtenir un certificat médical par votre médecin traitant.

Les réponses sont confidentielles et le questionnaire n'est pas à joindre au dossier d'inscription. **Votre réponse au choix de santé n'engage que votre responsabilité!**

Pass sanitaire:

Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder aux cours de gym en salle.

Si vous avez :

- **1. Un schéma vaccinal complet et le délai nécessaire après l'injection finale**
ou
- **2. La preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les tests antigéniques).**
ou
- **3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**

Documents à fournir:

- Fiche d'inscription dûment remplie, *n°portable et adresse de messagerie*.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport valable jusqu'au 30 juin 2022 (si nouvel adhérent, ancien certificat de plus de 3 ans ou problème de santé). Pas de certificat médical pour les moins de 18 ans.
- **Une copie du pass sanitaire.**
- Cotisation déposée le jour de l'inscription

L'adhérent s'engage à respecter le règlement de la salle L'Éclat dans son usage, à prendre soin des équipements et à laisser les lieux dans un état propre.

Qui contacter

M GUILBERT Stéphane (responsable de la section gym)

n° de téléphone : **06.18.76.33.33**

La présidente Chrystelle GUILBERT

FICHE D'INSCRIPTION 2021/2022

• Nom : Prénom :

• Date de naissance :

• Adresse :

• Code postal : commune :

• N° téléphone portable :

• Adresse E-mail :

Attention : ces informations nous permettent de vous prévenir rapidement par SMS ou courriel en cas d'annulation de cours.

• Cours proposés par la section gym de l'ASPJ:

- | | | | |
|----------------|----------|-----------------|--------------------------|
| 1. gym tonique | lundi | (18h30 – 19h30) | <input type="checkbox"/> |
| 2. stretching | lundi | (19h30 – 20h30) | <input type="checkbox"/> |
| 3. gym tonique | mercredi | (18h30 – 19h30) | <input type="checkbox"/> |
| 4. stretching | mercredi | (19h30 - 20h30) | <input type="checkbox"/> |

• Pièces fournies le jour de l'inscription :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| 1. fiche d'inscription remplie | <input type="checkbox"/> |
| 2. certificat médical : si nécessaire | <input type="checkbox"/> |
| 3. règlement : 90€ | <input type="checkbox"/> |
| | 120€ <input type="checkbox"/> |

mode de règlement

espèces chèques (ordre ASPJ Lonrai) chèques vacances tickets sports

Je soussigné(e)

Adhérent(e) :

• Responsable de l'enfant :

Le choix ci-dessous engage uniquement votre responsabilité.

/// ✓ j'atteste avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé fourni avec la fiche d'inscription et j'avais fourni un certificat médical postérieur au 30 juin 2019.

/// ✗ Au moins une des réponses au questionnaire était « OUI », je dois fournir un nouveau certificat médical valable jusqu'au 30 juin 2022.

Fait à

Le

Signature obligatoire